

jeté vers l'horloge, la gravité ennuyée d'une figure distraite, ces détails insignifiants et médiocres qui déconcertent les plus beaux élans, précipitent, surmènent le discours, et, comme un fuyard jettant ses armes au fossé, lui font délaïsser dans sa hâte les plus beaux, quelquefois même les plus utiles développements.

On comprend aisément que cette éloquence, qui s'alimentait au foyer intime du sentiment et de l'imagination, devait se trouver à l'aise dans les grands procès de la Cour d'assises ; non pas qu'Humblot ait consenti à dépenser son temps, sa parole et sa facile pitié dans toutes les causes vulgaires qui chaque jour étalent leurs monotones scandales dans l'atmosphère fétide des tribunaux criminels. Il pensait, non sans raison, que l'on peut trouver un plus noble emploi de ses travaux que de les prodiguer à la rhétorique quotidienne et banale des circonstances atténuantes, et que dans ce patronage insouciant toujours offert au plus infime bandit qui le réclame, le talent de l'avocat n'est pas seul en péril.

Mais parfois la Cour d'assises voit se dénouer les drames douloureux, presque respectables d'une grande passion affolée. Là viennent s'agiter et souffrir les pâles personnages d'un roman tragique. Pour expliquer ces désastres de l'âme humaine, ou pour lutter contre les conspirations fatales du hasard qui, parfois, se plaît à édifier contre un innocent la plus menaçante accusation, il ne suffit pas de cette littérature larmoyante. Il faut un observateur qui sache comprendre avec son propre cœur le cœur des hommes et en déchiffrer les mystères. Il faut un orateur ardent faisant palpiter devant nous ces misères pitoyables, ces révoltes indomptées qui sommeillent si souvent au fond de l'être et qu'un souffle peut réveiller. Et rien alors